

COMPTE RENDU DE RÉUNION
19 décembre 2022 – BUREAU DIRECTEUR

CPBB :	BUREAU DIRECTEUR
Date et lieu :	Lundi 19 décembre 2022 – Teams
Elus Présents :	<ul style="list-style-type: none">▪ Didier CLAUDE▪ Jeanne BESSE▪ Marilyn ORLANDINI▪ Isabelle PELAH WOMAN HANAUER▪ Laure BALESTRIERE▪ Oumar DIA▪ Cindy PRUVOST
Elus Excusés :	<ul style="list-style-type: none">▪ Al Hadj CISSE▪ Jeremy MEYNARD▪ Florence STIEVENART
Assiste :	<ul style="list-style-type: none">▪ Mandiaye NDIAYE▪ Marceau DURAND▪ Alain SAVIGNY
Ordre du jour :	<ul style="list-style-type: none">▪ Informations▪ Point des commissions▪ Financier et administratif▪ Questions diverses
Pièces jointes :	Compte rendu réunion clubs du 07/10/2022
Rédacteur :	Mandiaye NDIAYE
Correction :	Jeanne BESSE - Alain SAVIGNY

Ouverture de Séance

- Oumar DIA débute la séance.

Point 1 : SPORTIVES

▪ Dérogations

- Marceau DURAND membre de la Commission sportive rapporte que les clubs se plaignent sur les notifications et la facturation des amendes.
- Il précise que les clubs demandent pourquoi il y a des amendes sur les matchs sans désignations obligatoires.
- Il informe que le Comité pourrait éventuellement mener une réflexion sur le sujet.
- Marceau DURAND présente un bilan des amendes et propose de rencontrer les clubs qui se retrouvent avec des montants élevés afin de leur proposer un accompagnement.
- Marylin ORLANDINI propose de faire une note de rappels réglementaire aux clubs.

▪ Barrage montée en R4

- Marceau DURAND communique les équipes qualifiées au niveau régional en division 4 pour le Comité de Paris :
 - U13F : USD CHARONNE (IDF0075056)
 - U13M: CLUB BASKET PARIS 11 (IDF0075034)
 - U15F : PARIS BASKET 18 (IDF0075049)
 - U15M: CLUB SPORTIF PARIS 19 EME (IDF0075015)
 - U17M : CSMF PARIS (IDF0075079)
 - U18F : IE - CTC PARIS BASKET AVENIR (IDF0075018), portée par LA DOMREMY BASKET 13 (IDF0075043)
 - U20M : LAPELCHA (IDF0075013)
- Mandiaye NDIAYE, informe qu'il y a eu deux cas de joueuses voilées lors du match U18F, après concertation avec la CDO, la Sportive et le Président, il a été convenu que la participation des joueuses n'invalidait pas la rencontre.

▪ Deuxième phase de championnat

- Début de la deuxième phase : weekend du 14 janvier 2022

Point 2 : CDO

- Didier CLAUDE informe qu'il y a une difficulté supplémentaire pour les désignations car il y a des arbitres blessés.
- Didier CLAUDE propose de mettre en place une prime pour les arbitres qui auront officié sur au moins 10 matchs sur le mois.
- Il précise que l'objectif est de motiver les arbitres afin qu'ils couvrent beaucoup plus de matchs.
- Isabelle PELA HANAUER rappelle qu'il y a une obligation de prioriser les désignations régionales sur les matchs départementaux.
- Elle précise qu'en faisant la répartition elle désigne sur la région puis le département.

Point 3 : Point financier et administratif

- Laure BALESTRIERE informe qu'il y a une réunion avec le cabinet comptable le 11 janvier 2023.
- Elle ajoute que la réunion permettra de faire un point trimestriel sur le budget.
- Elle informe que le Comité a décidé d'octroyer la prime Macron d'un montant de 200€ aux salariés
- Elle précise que cette somme sera versée sur la paie de décembre 2022.
- Jeanne BESSE précise que tous les PV de Bureau et Comité directeur ont été validés et seront publiés sur le site internet du Comité.

Point 4 : Informations & Questions diverses

- Oumar DIA communique la date de l'AG 2023 et les finales de la coupe de Paris, il propose deux dates :
 - Le 4 et 5 juin 2023
 - Le 17 et 18 juin 2023
- OBE : Le partenariat avec L'USEP a été renouvelé avec pour objectif de relancer les actions auprès des écoles.
- Classement des salles : Un état des lieux a été fait en collaboration avec la mairie de Paris et la commission des équipements de la FFBB.
Situation des 99 salles à Paris
 - 9 salles classées H1 et H2
 - 18 salles classées sous-réserve
 - 52 salles référencées sur FBI et non classées
 - 20 salles non référencées sur FBI et non classées
- Le TIC aura lieu le mercredi 21/12 et jeudi 22/12 à l'INSEP et Fontenay-Sous-Bois
- 6956 licences à ce jour.
- Une note sera envoyée pour informer de la fermeture du comité du 23 décembre 2022 à 17h au 2 janvier 2023 à 9h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.